

R.E.N.A.R.D.

Rassemblement pour l'Etude de la Nature et
l'Aménagement de Roissy-en-Brie et son District
Association agréée de protection de l'environnement (L.141-1 du code)

En Mairie de 77680 ROISSY-EN-BRIE

Le site du projet « *Villages Nature* »

Le Bois du Jariel et les Cardinaux,

Vendredi 3 juin 2011 à 21 h

VILLENEUVE-LE-COMTE

Les photos, les dessins, le texte et la présentation appartiennent au R.E.N.A.R.D. et à leurs auteurs, la copie totale ou partielle est soumise à l'autorisation préalable du R.E.N.A.R.D.

Qui a organisé cette soirée ?

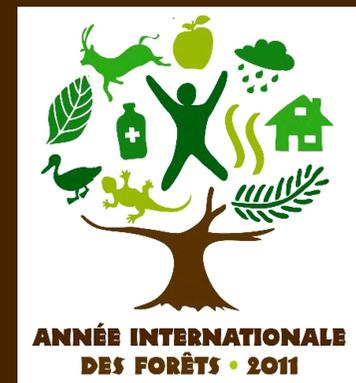


La commune de Villeneuve-le-Comte



Le R.E.N.A.R.D.

Pour vous permettre d'avoir une information précise sur l'état initial et la biodiversité du site du projet « *Villages Nature* »



Préambule

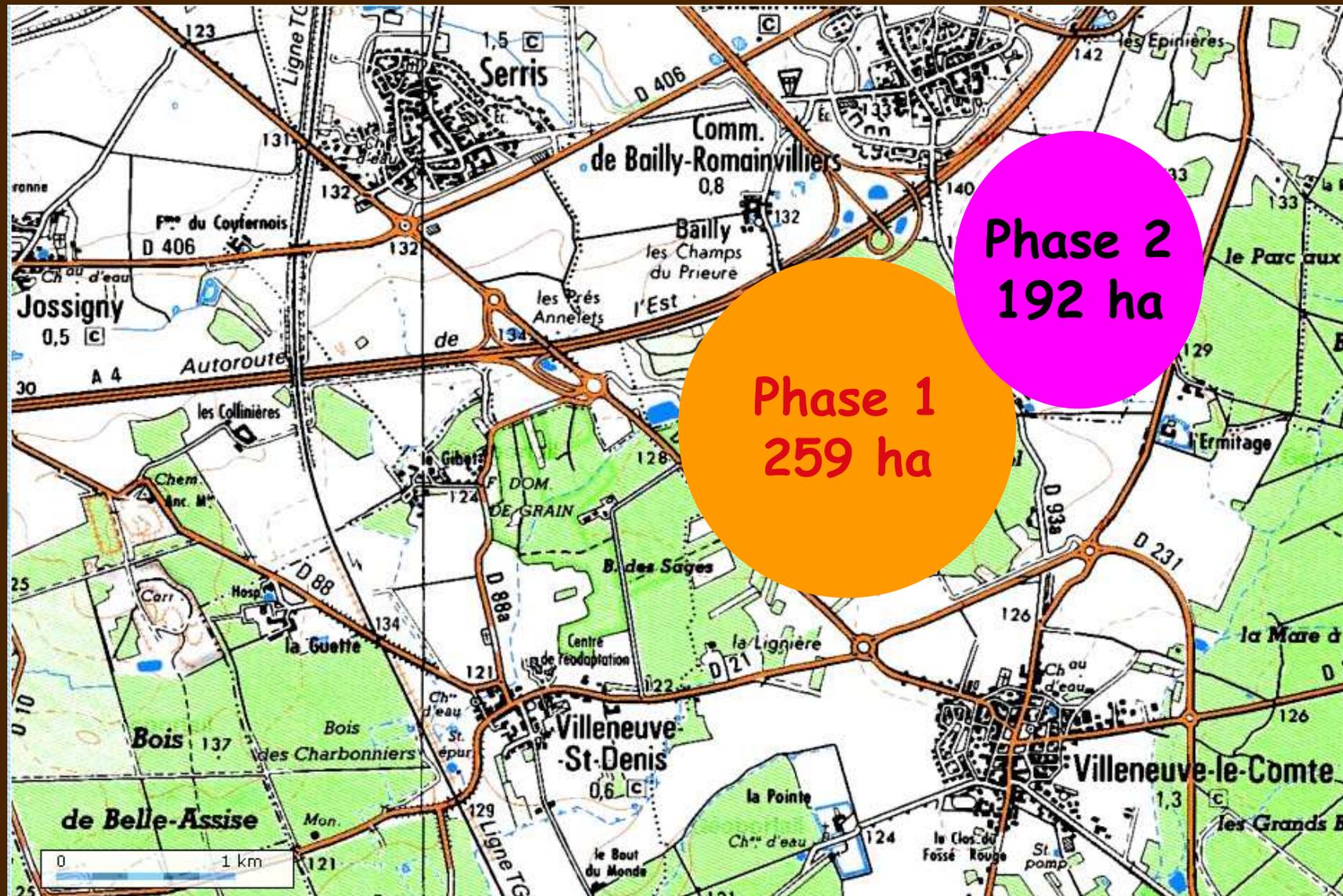
Sauf indication contraire, les photos qui vous sont présentées ont toutes été prises sur le site par les membres du R.E.N.A.R.D. lors de parcours récents du Bois du Jariel, des boisements et des espaces agricoles et naturel des Cardinaux et de l'Épinette.

Nous vous montrons que les espèces animales et végétales les plus représentatives de la qualité du site.

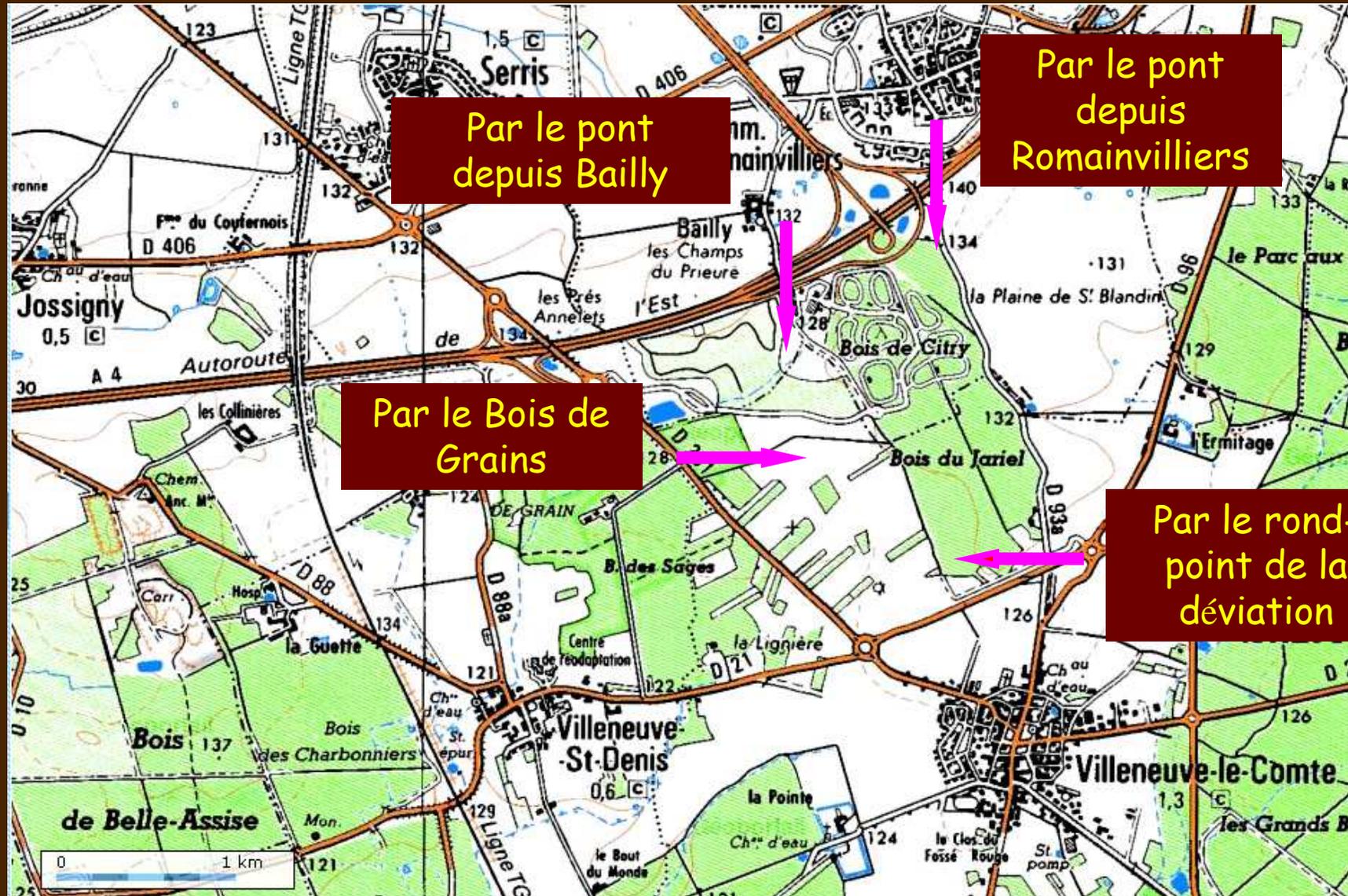
Les informations que nous donnons ici sont complétées et confirmées par les documents que l'administration nous a communiqué, suite à nos demandes, dont certaines sont encore insatisfaites.



Localisation du site du projet



Comment y aller à pied aujourd'hui ?



Le chemin vers Bailly



Le chemin se poursuit jusqu'au pont au dessus de l'A4,
croisement avec la route d'accès au camp Davy-
Crockett

Le 16 avril 2011



Le chemin du Bois de Grains

Vers le Bois du Jariel



Le 22 mai 2011



Le chemin depuis le rond-point de la R.D. 231



Vers le nord, le bois du Jariel est à droite

10 novembre 2010



Le chemin depuis Romainvilliers

Une photo sera ici prochainement pour montrer ce chemin, aussi appelé « chemin des cochons »



Parcours du site pour observer la nature

On ne voit que ce que l'on connaît. Pour repérer une espèce particulière il est nécessaire d'avoir quelques connaissances naturalistes.

Un inventaire, si complet qu'il soit ne permet pas de dire que les espèces qui n'ont pas été observées sont absentes du site, dès lors que des milieux naturels leurs conviennent.

Comme on ne peut jamais prétendre tout voir il faut aussi identifier les milieux favorables où la présence d'espèces patrimoniales et protégées est probable.



Les batraciens

Ils se reproduisent, au printemps dans les mares et les ornières des bois et des champs

Le reste de l'année ils se tiennent dans les boisements, sous les feuilles, dans les vieilles souches ...



Il faut donc les chercher au printemps, de préférence de nuit.

Ce sont des espèces protégées dont la capture nécessite une autorisation du préfet.



Des larves de salamandre

Longueur 30 à 70 mm



Elles sont ovovipares et carnivores. Les femelles déposent, au printemps ou à l'automne, dans les mares ou les ornières des larves déjà écloses.

Observées dans tout le Bois du Jariel, mares, ornières...



Des salamandres

Nous n'avons pas pu faire de photo des salamandres adultes dans le site. Nous avons trouvé le 25 avril 2011, au sud du Bois du Jariel, une d'un peu plus de 20 cm morte probablement après avoir déposé ses larves.



Une salamandre dans un fossé de la R.N. 36, à Châtres, le 30 mars 2006



Des tritons



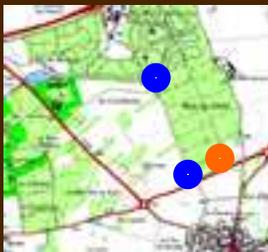
3 mai 2011

Le Triton palmé (*Lissotriton helveticus*)



25 avril 2011

Le Triton alpestre (*Ichthyosaura alpestris*)



Les femelles déposent, au printemps, dans les mares, des œufs qu'elles accrochent aux herbes. Les tritons sont carnivores et consomment, par exemple des larves de moustiques.



Des crapauds

Nous avons pêché des têtards de crapaud dans une mare au nord du Bois du Jariel. A l'époque de notre passage les adultes étaient repartis dans les boisements et nous n'avons pas pu en faire de photos dans le site.



Le Crapaud commun (*Bufo bufo*)

Photo à Croissy-Beaubourg, le 7 mars 2009.

D'autres crapauds ont été observés en mars par Biotope, 15 écrasés sur la R.D. 231 et plus de 200 dans les mares et plusieurs pontes.



Enjeux batraciens

Les batraciens que nous avons observé sur le site sont tous des espèces protégées par l'arrêté du 19 novembre 2007 fixant la liste des amphibiens protégés sur l'ensemble du territoire.

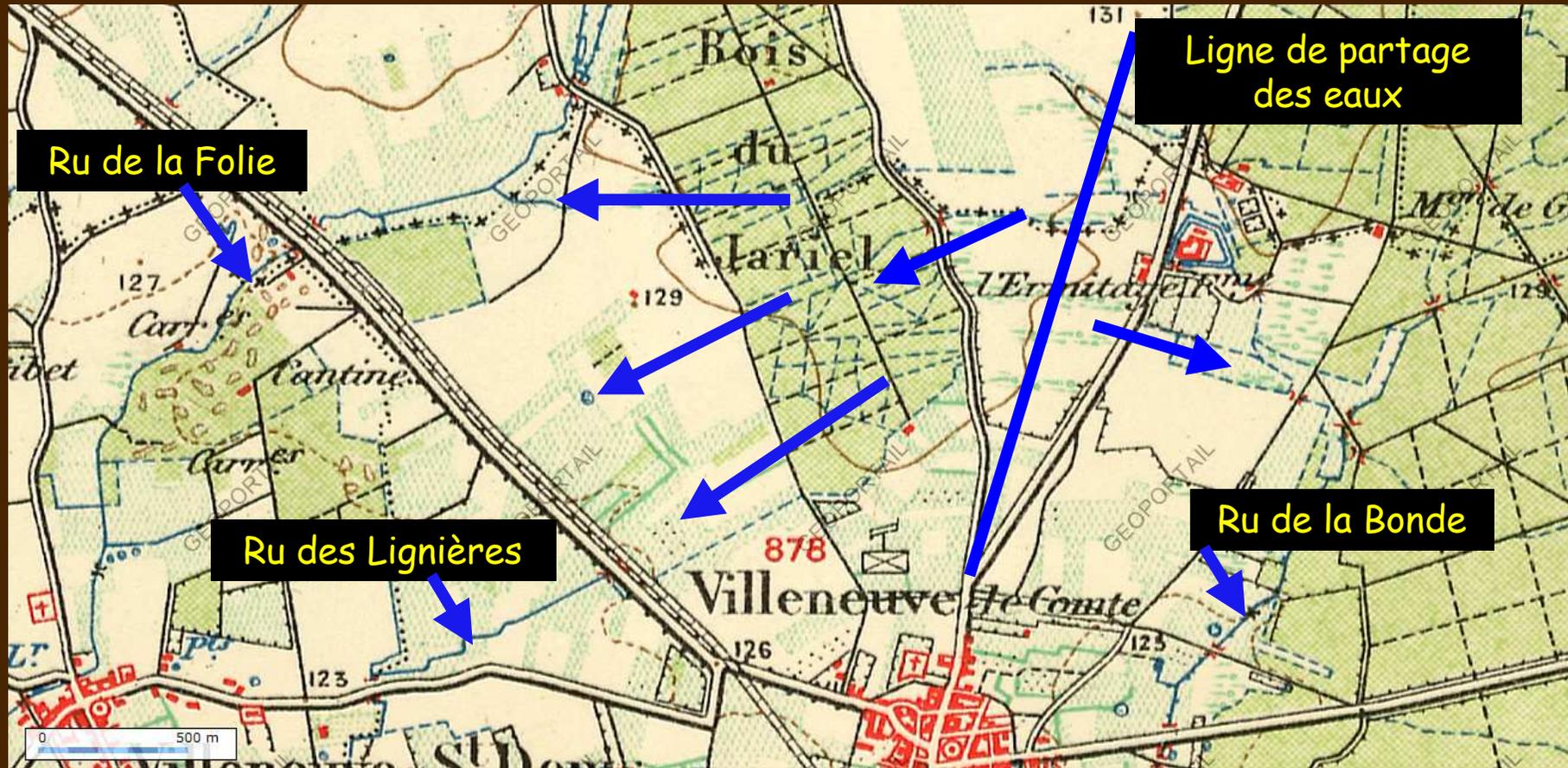
Le triton alpestre est assez rare en Ile-de-France et est une des espèces « déterminante Z.N.I.E.F.F. ».

La salamandre tachetée est inscrite dans la liste rouge des espèces menacées en France.

La présence de ces espèces protégées, impose la préservation des milieux où elles se reproduisent (mares) ou se tiennent le reste de l'année (boisement) ; ainsi que la continuité des corridors écologiques humides (ou trame bleue) qui permettent des échanges avec les populations de ces animaux dans les forêts voisines de Crécy et de Ferrières.



La trame bleue locale

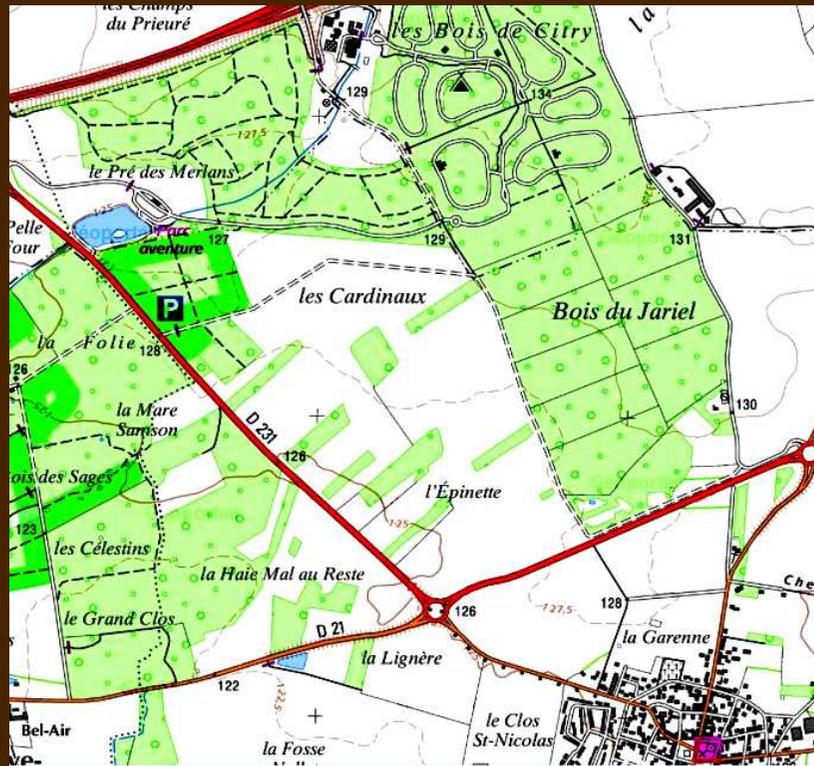


Les pluies de la Plaine de Saint-Blandin se répartissent dans deux bassins versants. Une partie se dirige vers les rus de la Folie et de la Lignière, en passant par le Bois du Jariel

Une partie des eaux rejoint le ru de la Bonde, du côté est, en passant par les douves de l'Hermitage.



Les barrages écologiques



Plan indicatif de Villages Nature (première approche) - © Disney

Les bassins ou lacs accueilleront des poissons (apportés par les œufs collés aux pattes des oiseaux ou introduits par l'homme).

Les poissons mangent les larves de batraciens (hormis le crapaud commun), les plans d'eau constituent donc un « barrage » pour la migration des batraciens.



Observation des chiroptères

Ces mammifères insectivores chassent de nuit en volant. Ils émettent des sons, inaudibles pour nous, afin de localiser les insectes dont elles se nourrissent. Ils gîtent dans les cavités, troncs d'arbres, fissures dans les constructions.



Le 31 mai 2011

Point n° 2

Point n° 2

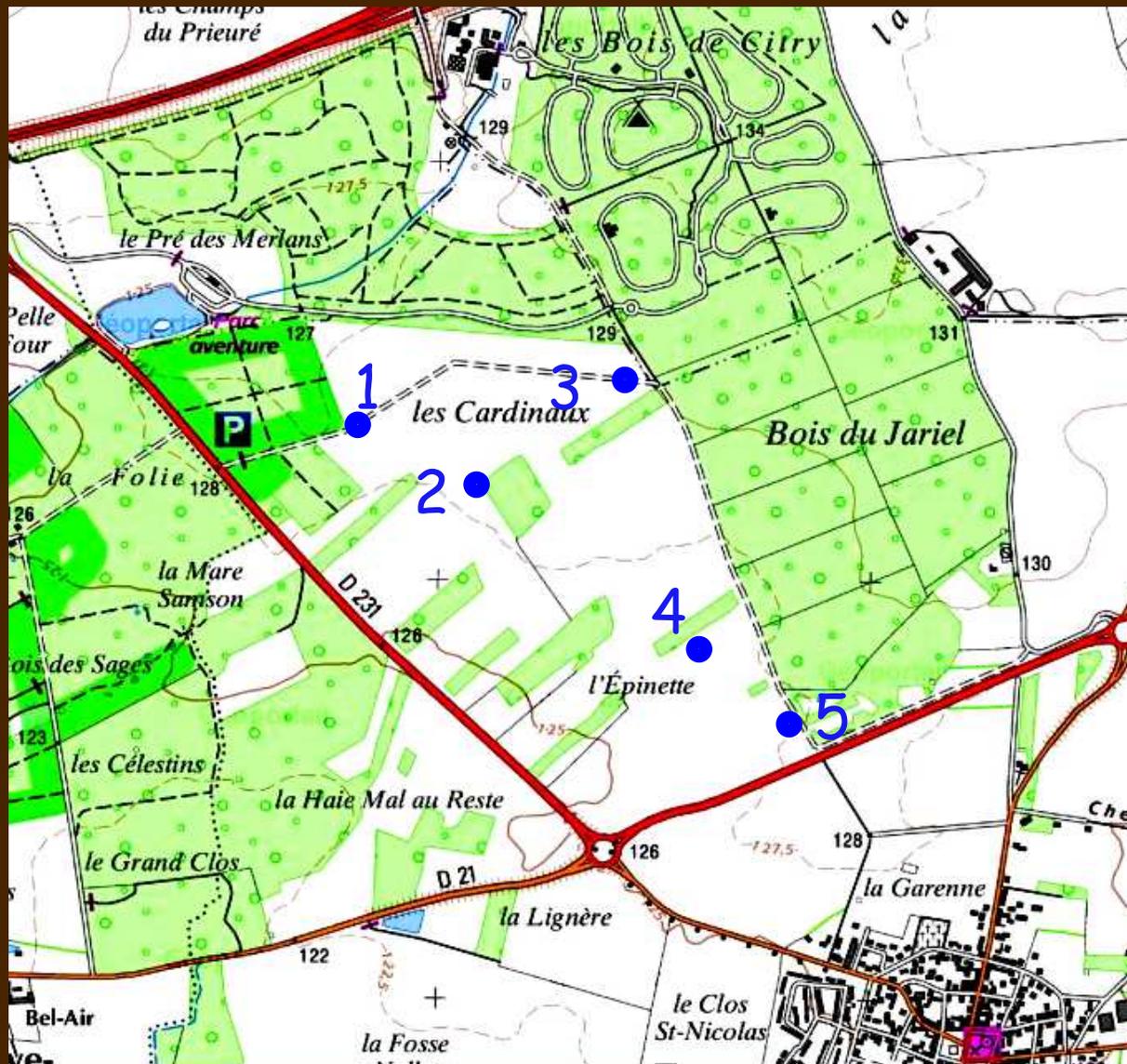


Le 31 mai 2011

Nous avons réalisé quelques enregistrements des émissions sonores des chiroptères. Nous avons utilisé le Tranquility-transect, le zoom H2 avec le logiciel Syrinx. Une BatBox complétait le matériel.



Localisation des enregistrements



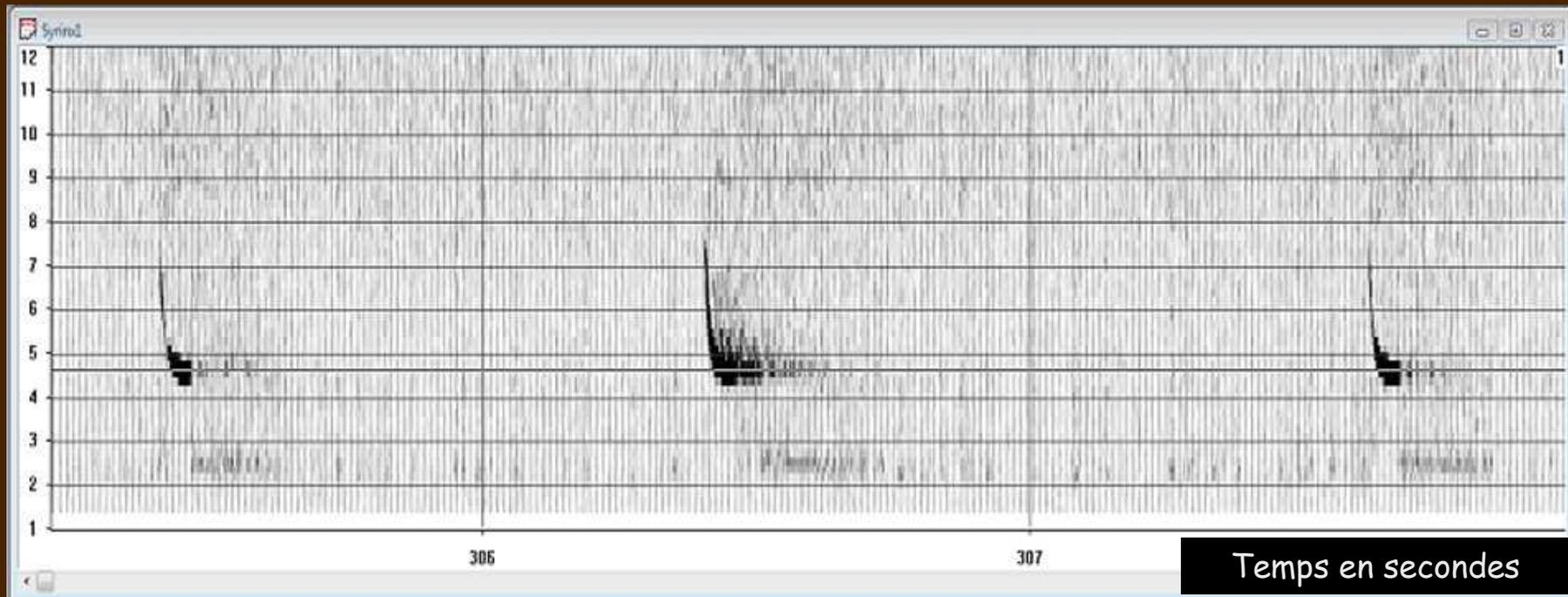
Entre 22 h et 23 h, cinq points « d'écoute » répartis dans les espaces ouverts du site, en bordure des boisements et de 5 mn chacun.

Au total seize pipistrelles « entendues », en chasse au-dessus des champs.



Exemple d'enregistrement

X 10 kHz



Enregistrement au point 2. Emissions d'écho-location de pipistrelle commune en vol normal, séparées d'environ une seconde. Commencement vers 75 kHz, fin vers 48 kHz (nous n'entendons pas les sons au-dessus de 18 kHz).

Si une proie se rapproche les émissions se multiplient pour permettre la localisation précise de la proie.



Chauve-souris repérées le 31 mai 2011

Point	Chauve-souris
1	Une pipistrelle commune
2	Trois pipistrelles communes
3	Pas de cris enregistrés
4	Douze pipistrelles communes enregistrées.
5	Pas de cris enregistrés

Les boisements, qui comportent quelques vieux arbres avec des cavités, accueillent les gîtes diurnes des chiroptères. Les sites d'hibernations sont à repérer. D'autres espèces ont été repérées par Biotope.



La protection des chiroptères

Toutes les espèces de chauves-souris présentes en France sont intégralement protégées par l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 relatif à la protection des mammifères selon l'article L.411-1 du Code de l'Environnement : I. - Sont interdits ... en tout temps la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement ... II. - Sont interdites ... la destruction, l'altération ou la dégradation des sites de reproduction et des aires de repos des animaux. Ces interdictions s'appliquent aux éléments physiques ou biologiques réputés nécessaires à la reproduction ou au repos de l'espèce considérée ...

Il est donc obligatoire de conserver les habitats (gîtes diurnes d'été et gîtes d'hibernation), dont font partie les territoires de chasse au-dessus des champs.



Que mangent les batraciens et chiroptères ?

Les moustiques, ainsi que les autres insectes, larves ou adultes. Les oiseaux les aident bien.



Le lézard vivipare (*Zootoca vivipara*)



22 mai 2011

Nous l'avons observé à trois endroits, se chauffant au soleil ou caché sous une plaque. C'est une espèce protégée.



En lisière du Bois du Jariel et dans la haie du chemin vers le Bois de Grains.



31 mai 2011



La couleuvre à collier (*Natrix natrix*)

27 avril 2011



Elle se nourrit de batraciens, grenouilles le plus souvent. Elle nage bien et se chauffe au soleil près des endroits humides.



Observée fuyant sous la haie du chemin vers le Bois de Grains, le 22 mai 2011.

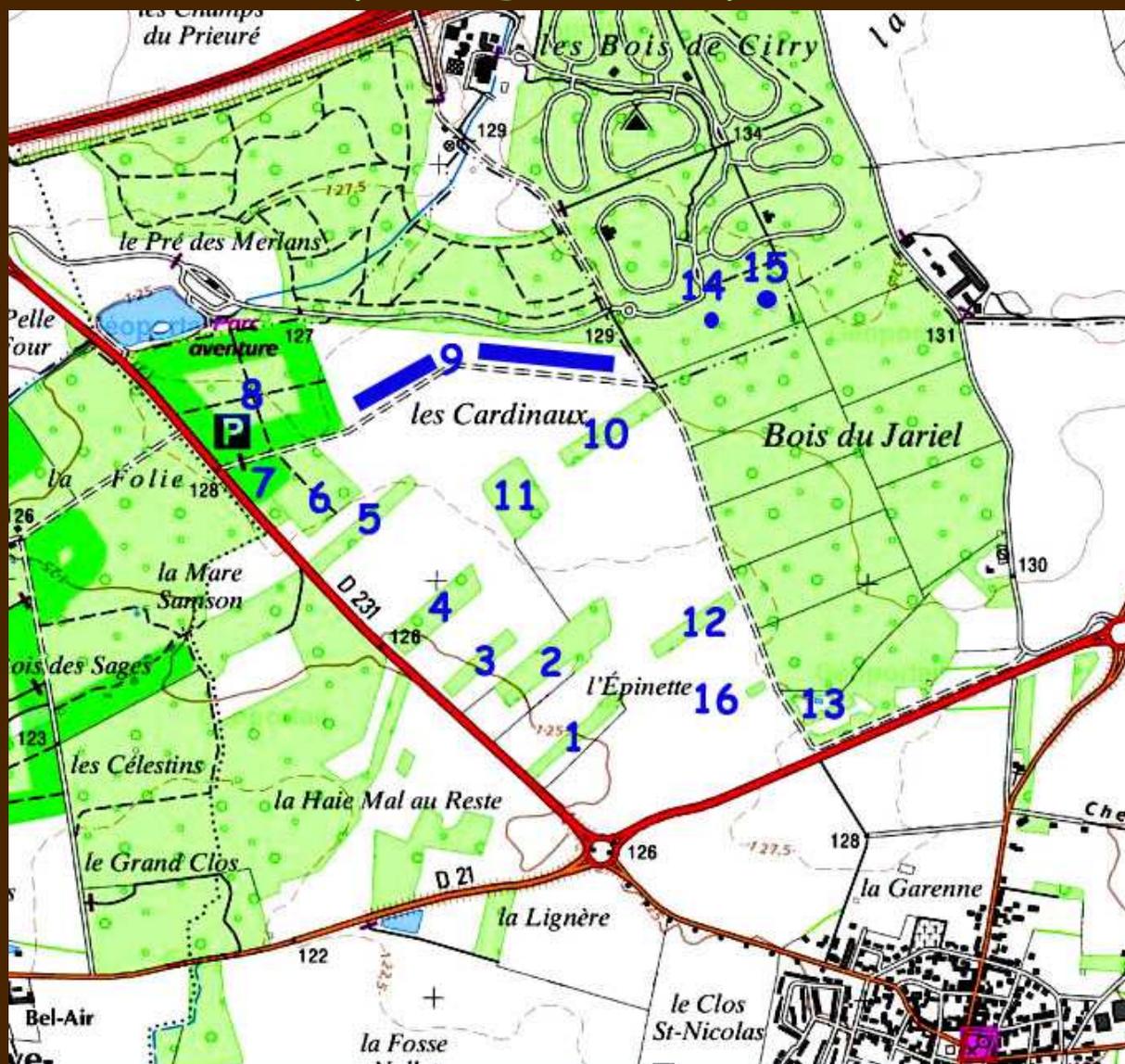


27 avril 2010

Dans la liaison inter-forêts, à Roissy-en-Brie



Repérage des parcours du terrain

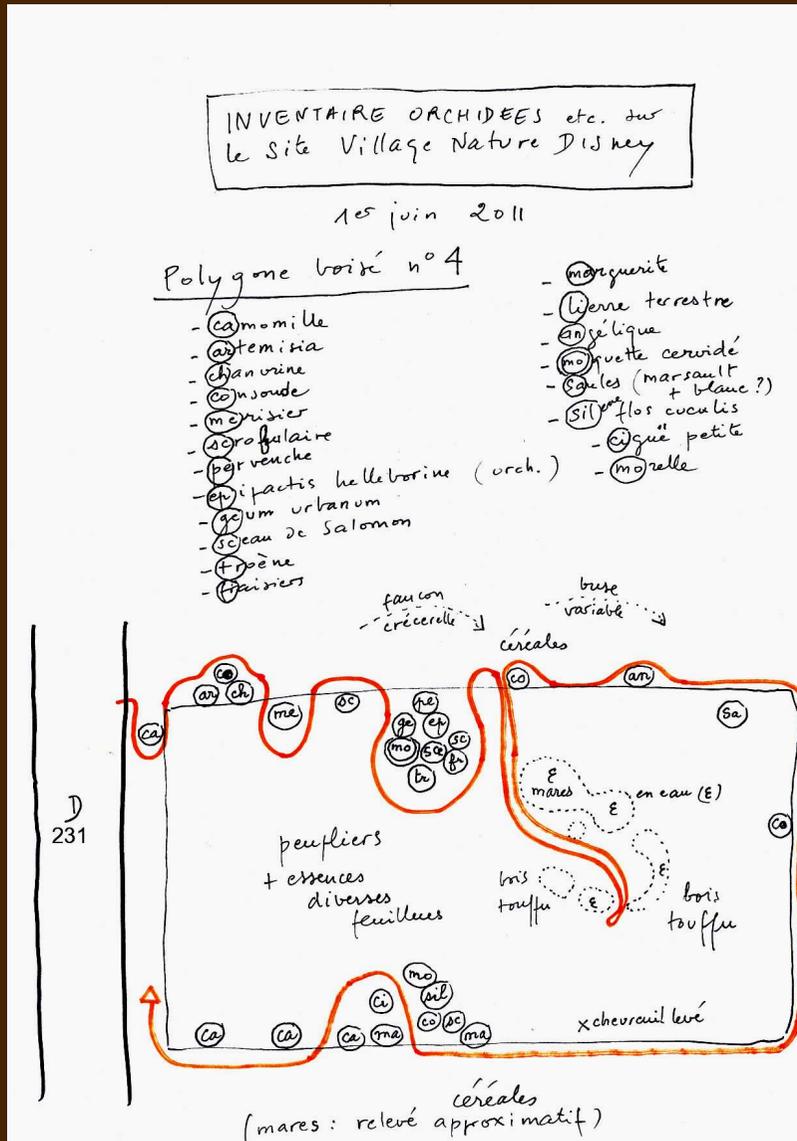


Nous avons numéroté les parcelles à visiter.

Les champs cultivés n'ont pas encore été parcourus, leurs lisières mériteraient d'être examinées : elles peuvent accueillir des espèces particulières.



Méthode de parcours du terrain



Nous avons visité des boisements repérés. Chaque parcours a été noté sur une fiche qui a repéré les éléments de paysage de typologie (mares, types de boisements...).

Un inventaire sommaire des espèces végétales a été réalisé, accompagné de photos.

Voici quelques unes des plantes particulières observées.



Des orchidées, la Néottie nid-d'oiseau



Neottia nidus-avis, orchidée parasite vivace, dépourvue de chlorophylle et parasite sur les racines des arbres, par l'intermédiaire d'un champignon

Assez fréquente dans les boisements des plaines des Cardinaux et de l'Épinette



Des orchidées, une orobanche



Une orobanche du trèfle
(*Orobanche minor*)

Les orobanches parasitent plusieurs végétaux (genêts, centaurées, pétasites, trèfles, picrides, chardons, germandrées ... Chaque plante hôte a son espèce parasite particulière.

Plusieurs dizaines trouvées sur les bernes du chemin rural de Bailly



Des orchidées, les épipactis



Famille des orchis, fleurs en épis unilatéraux, labelle sans éperon, Plante vivace de 30 à 70 cm de hauteur, à rhizome vertical profond. Tiges florifères épaisses, raides, gris verdâtre et lavées de violet

Probable

Epipactis pourprée (*Epipactis purpurata*)

Attendre la floraison pour confirmation

Espèce protégée en Ile-de-France

Trois ou quatre espèces observées en assez grand nombre dans les boisements des Cardinaux et de l'Épinette (377 comptées dans le boisement n° 1)



Quelques espèces de flore



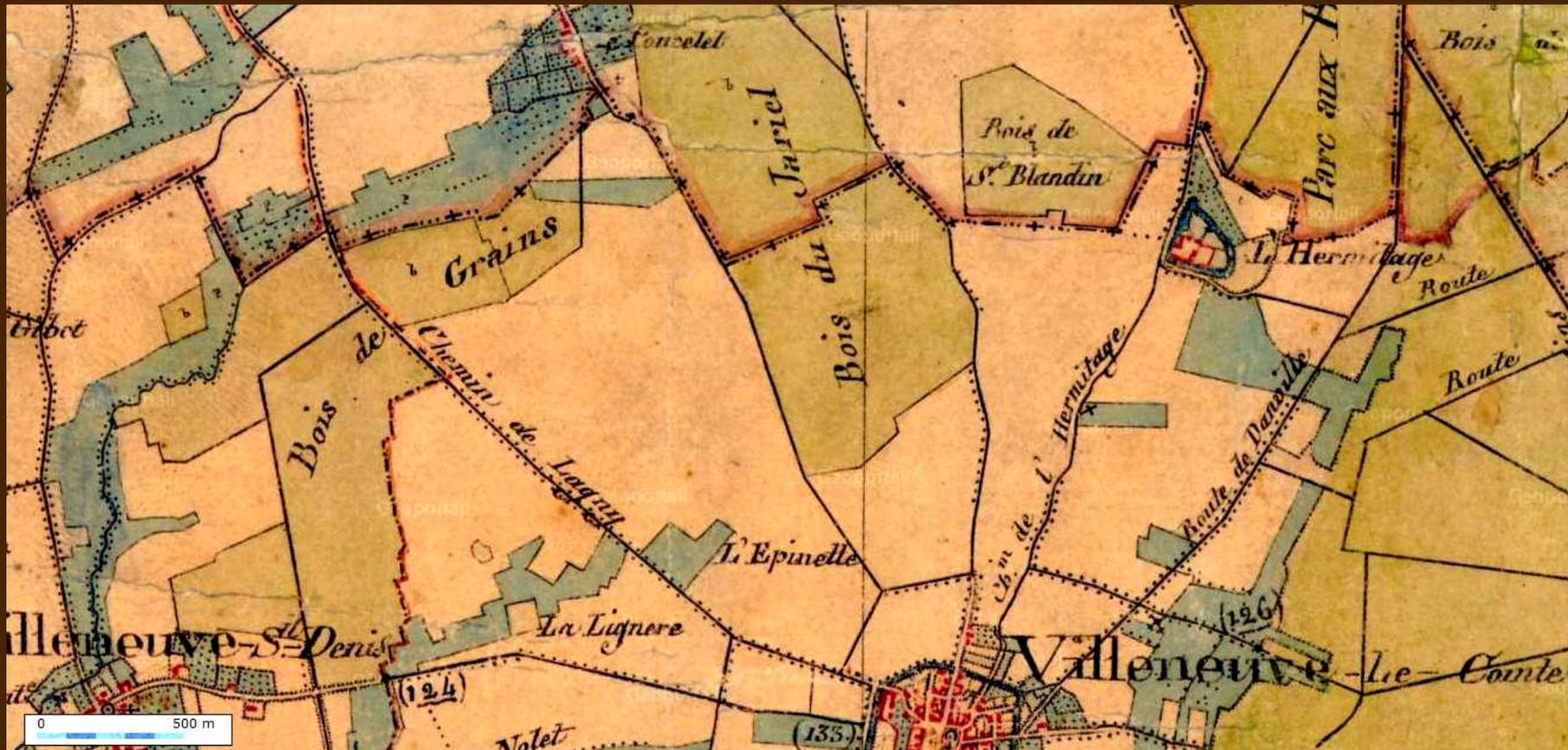
A vous de les nommer ?



Quelques autres espèces de faune



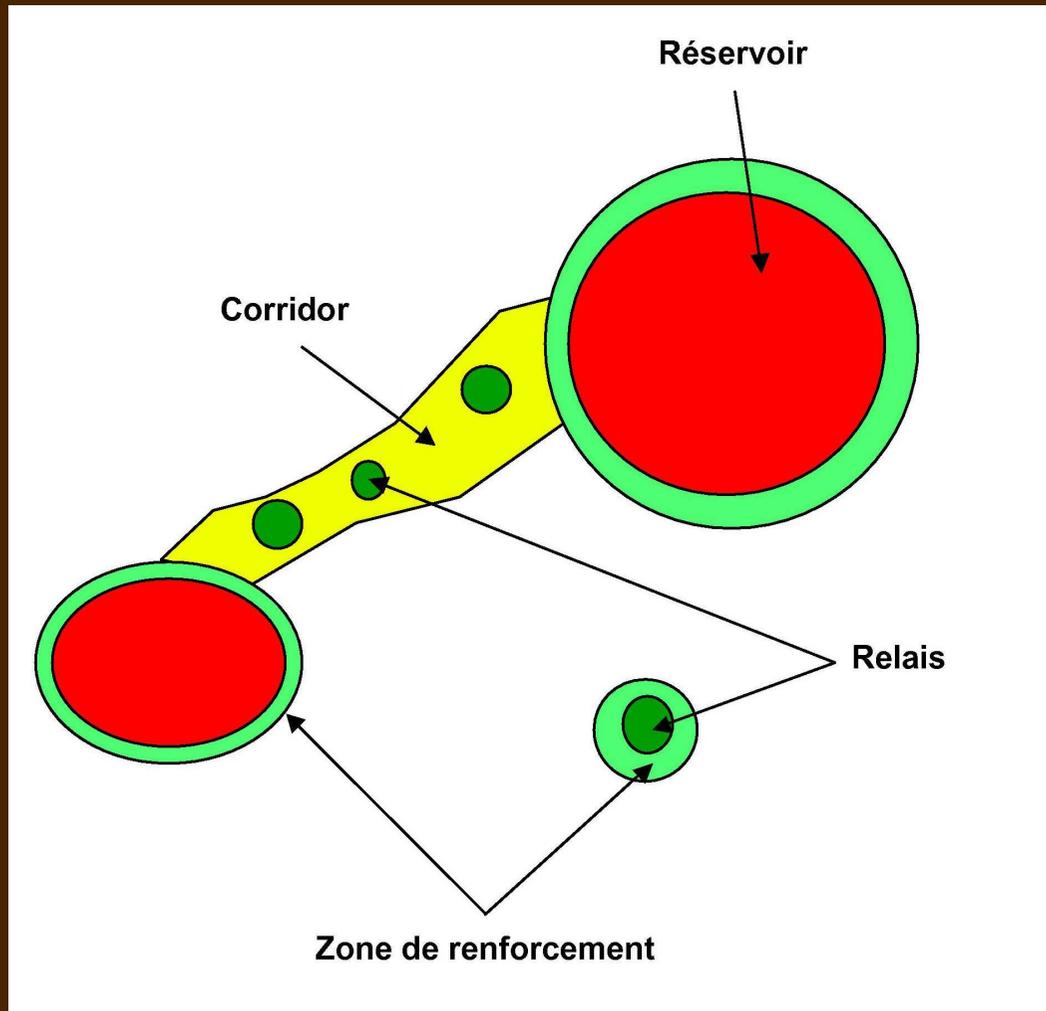
Pour améliorer les liaisons écologiques



Cette carte, datant de 1840, probablement, montre le Bois de Saint-Blandin, disparu aujourd'hui. On y voit aussi en bleu les milieux humides, encore visibles actuellement. La liaison écologique était mieux assurée à l'époque.



Une liaison écologique, pourquoi ?



Pour ne pas faire comme les rois de France qui, faute de diversité génétique ont eu quelques malformations, les populations animales doivent échanger entre elles.

Il est donc nécessaire, pour la préservation de la biodiversité, de prévoir dans les aménagements des continuités écologiques ou liaisons naturelles, adaptées aux espèces présentes ou potentiellement possibles et aux territoires concernés.

Schéma de principe d'une liaison écologique



Une liaison écologique, pour chacun ?

Exigences spatiales et pouvoir de dispersion

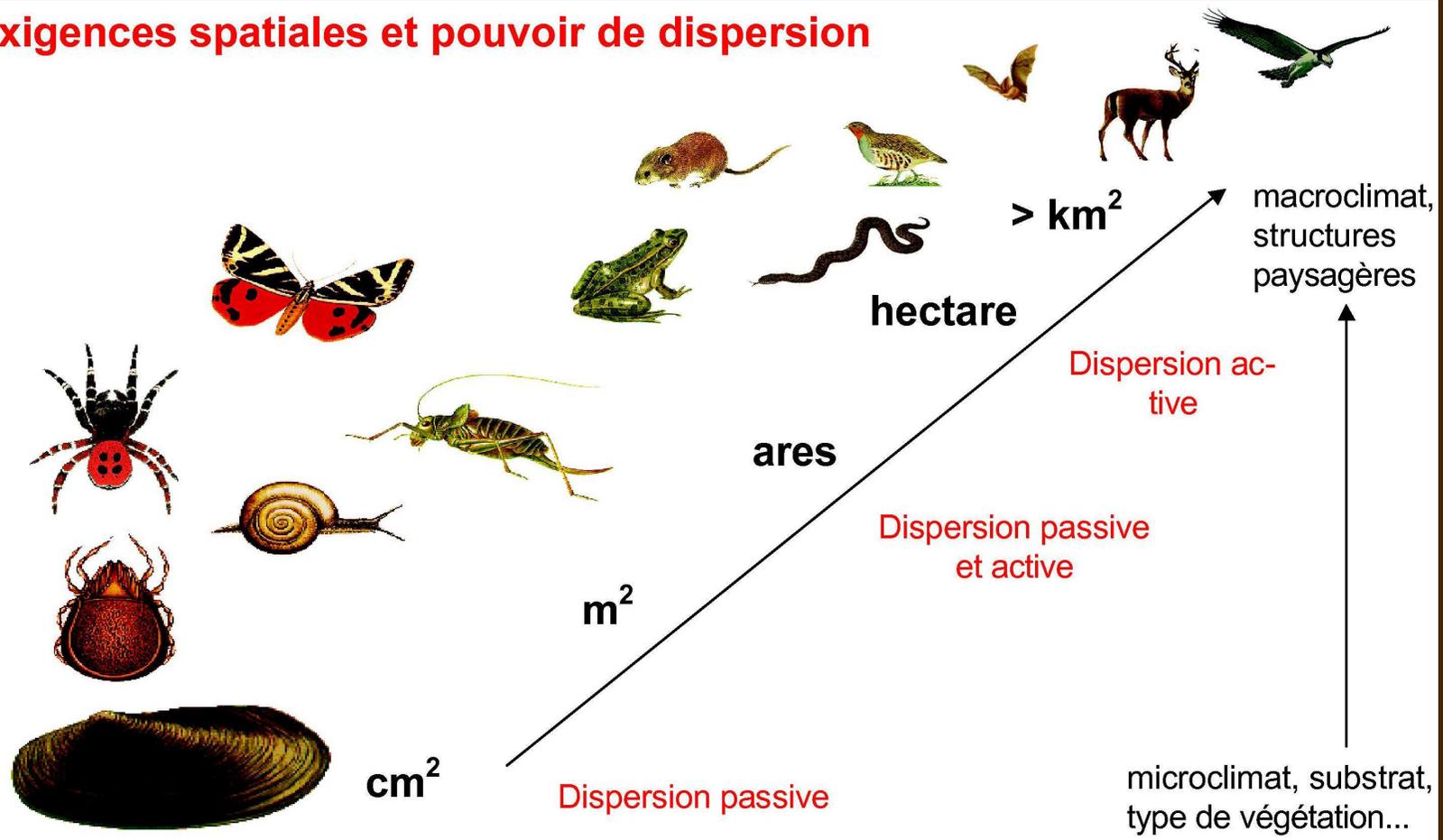


Figure 4. Liens entre la taille des organismes, les exigences spatiales, le type de dispersion et les facteurs écologiques prépondérants

Les besoins des espèces différent, selon leur mode de déplacement, notamment.



Premières conclusions

Les premières expertises de terrain et l'analyse des informations issues de la bibliographie et des consultations ont révélé la présence de plusieurs éléments sur l'aire d'étude présentant un intérêt écologique. Le site du projet ne comporte pas de zone sans enjeu écologique...

57 espèces animales protégées. Espèces observées : 67 oiseaux, 11 mammifères, 1 reptile, 6 amphibiens, 14 odonates, 22 lépidoptères, 18 orthoptères, 347 espèces végétales (2003) et 261 espèces végétales (2011)., mais les études ne sont pas terminées.

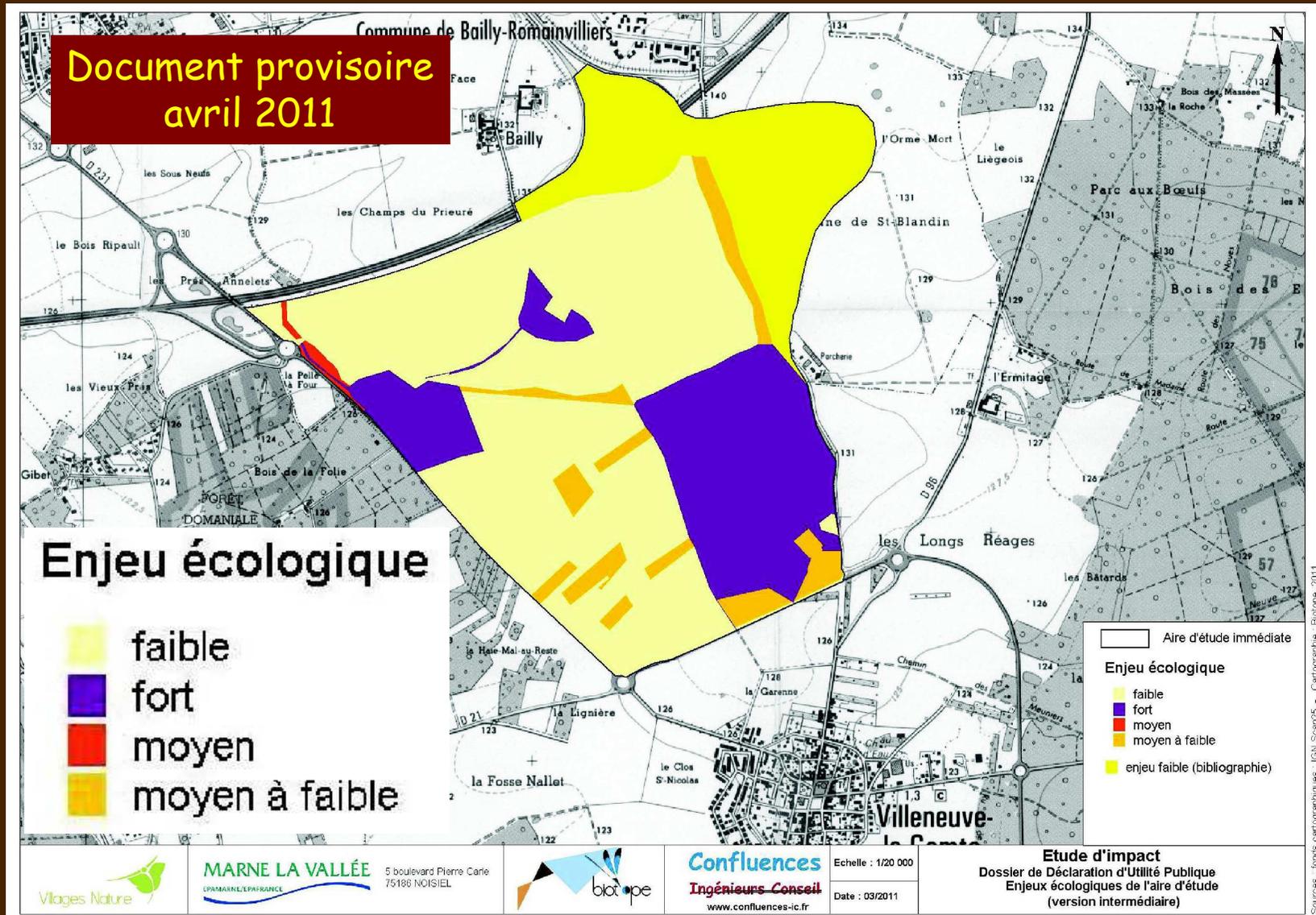
Les amphibiens, les reptiles, les chauve-souris, les insectes qui ont déjà été observés, représentent une contrainte réglementaire forte pour le projet.

Sources : étude Ecosphère de 2003, bilan intermédiaire Biotope avril 2011 et observations du R.E.N.A.R.D..

Une nature « ordinaire », disent les auteurs des projets d'aménagement. Ce terme qu'ils semblent considérer comme réducteur correspond en fait à des espaces naturels conservant des qualités intéressantes, c'est-à-dire normales.



Synthèse provisoire des enjeux écologiques



Vos questions, vos commentaires ?

En vrac, quelques idées de questions pour commencer :

- Auriez-vous des données sur les espèces présentes ?
- Voudriez-vous que des visites guidées soient organisés dans le site du projet ?
- Que pensez-vous du projet *Villages Nature* ?
- Quelles informations complémentaires voudriez vous sur : l'eau, la circulation, la flore et la faune ... ?
- Qu'est-ce que c'est que le débat public, et comment y participer ?
- ... à VOUS ...





Pour vous informer :

Le site Internet du R.E.N.A.R.D.

www.renard-nature-environnement.fr

Le mél : association-renard@orange.fr

Le forum : association-renard@yahoogroupes.fr

Le Roman du R.E.N.A.R.D. envoyé et distribué
(périodique à parution régulièrement aléatoire)

